

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24620072900100	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI dont la population est de 10000 habitants et plus CA BOULONNAIS
----------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

POSTE COMPTABLE DE : BOULOGNE SUR MER

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Compte administratif

BUDGET : BUDGET TRANSPORTS URBAINS (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	27
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	28
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	29
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	31
A3.2 - Etalement des provisions	32
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	35
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	36
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	37
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	38
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	39
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	40
A6 - Etat des charges transférées	41
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	42
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	43
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	45
A8.3 - Opérations liées aux cessions	46
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	47
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	48
A10 - Etat des travaux en régie	49

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	51
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	52
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	53
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	56
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	57
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	58
B1.7 - Etat des engagements reçus	59
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	60
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	61

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	62
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	64
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	65
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	66

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

67

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

70

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	13 441 392,29	G	14 649 114,69	G-A	1 207 722,40
	Section d'investissement	B	4 016 711,79	H	1 544 630,54	H-B	-2 472 081,25

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	1 883 217,83 (si excédent)

		=		=		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	17 458 104,08	Q= G+H+I+J	18 076 963,06	=Q-P	618 858,98

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 501 801,68	L	882 942,70
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	1 501 801,68	= K+L	882 942,70

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	13 441 392,29	= G+I+K	14 649 114,69	1 207 722,40	
	Section d'investissement	= B+D+F	5 518 513,47	= H+J+L	4 310 791,07	-1 207 722,40	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	18 959 905,76	= G+H+I+J+K+L	18 959 905,76	0,00	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	1 501 801,68	L	882 942,70
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		882 942,70
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00

CA BOULONNAIS - BUDGET TRANSPORTS URBAINS - CA - 2020

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 460 100,01	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	41 701,67	0,00
18001	Opération d'équipement n° 18001	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	459 500,00	245 724,29	47 771,51	0,00	166 004,20
012	Charges de personnel, frais assimilés	95 500,00	89 024,31	461,02	0,00	6 014,67
014	Atténuations de produits	47 000,00	-2 138,95	23 950,53	0,00	25 188,42
65	Autres charges de gestion courante	12 216 741,00	10 704 252,39	747 783,67	0,00	764 704,94
Total des dépenses de gestion courante		12 818 741,00	11 036 862,04	819 966,73	0,00	961 912,23
66	Charges financières	96 342,38	89 256,43	0,00	0,00	7 085,95
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		12 915 083,38	11 126 118,47	819 966,73	0,00	968 998,18
023	Virement à la section d'investissement (4)	2 015 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 565 903,58	1 495 307,09			70 596,49
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 580 903,58	1 495 307,09			2 085 596,49
TOTAL		16 495 986,96	12 621 425,56	819 966,73	0,00	3 054 594,67
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	30 200,00	30 827,68	0,00	0,00	-627,68
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(5)	8 000 000,00	9 537 842,41	0,00	0,00	-1 537 842,41
74	Subventions d'exploitation	7 589 045,00	3 897 050,68	249 574,77	0,00	3 442 419,55
75	Autres produits de gestion courante	835 539,00	892 613,65	0,00	0,00	-57 074,65
Total des recettes de gestion courante		16 454 784,00	14 358 334,42	249 574,77	0,00	1 846 874,81
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	2,54	0,00	0,00	-2,54
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		16 454 784,00	14 358 336,96	249 574,77	0,00	1 846 872,27
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	41 202,96	41 202,96			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		41 202,96	41 202,96			0,00
TOTAL		16 495 986,96	14 399 539,92	249 574,77	0,00	1 846 872,27
Pour information		0,00				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 759 927,55	754 255,93	1 460 100,01	545 571,61
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	525 927,11	280 507,57	41 701,67	203 717,87
	Total des opérations d'équipement	2 739 425,73	2 634 910,66	0,00	104 515,07
	Total des dépenses d'équipement	6 025 280,39	3 669 674,16	1 501 801,68	853 804,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	302 700,62	291 837,83	0,00	10 862,79
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	302 700,62	291 837,83	0,00	10 862,79
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 327 981,01	3 961 511,99	1 501 801,68	864 667,34
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	41 202,96	41 202,96		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	50 000,00	13 996,84		36 003,16
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	91 202,96	55 199,80		36 003,16
	TOTAL	6 419 183,97	4 016 711,79	1 501 801,68	900 670,50
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	905 062,56	32 527,25	882 942,70	-10 407,39
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	2 799,36	0,00	-2 799,36
	Total des recettes d'équipement	905 062,56	35 326,61	882 942,70	-13 206,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	905 062,56	35 326,61	882 942,70	-13 206,75
021	Virement de la section d'exploitation (2)	2 015 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 565 903,58	1 495 307,09		70 596,49
041	Opérations patrimoniales (2)	50 000,00	13 996,84		36 003,16
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 630 903,58	1 509 303,93		2 121 599,65
	TOTAL	4 535 966,14	1 544 630,54	882 942,70	2 108 392,90
	Pour information	1 883 217,83			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	293 495,80		293 495,80
012	Charges de personnel, frais assimilés	89 485,33		89 485,33
014	Atténuations de produits	21 811,58		21 811,58
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	11 452 036,06		11 452 036,06
66	Charges financières	89 256,43	0,00	89 256,43
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 495 307,09	1 495 307,09
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		11 946 085,20	1 495 307,09	13 441 392,29

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
----------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 441 392,29
---------------------------------------------------	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	41 202,96	41 202,96
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	291 837,83	0,00	291 837,83
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 634 910,66		2 634 910,66
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	754 255,93	13 996,84	768 252,77
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	280 507,57	0,00	280 507,57
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		3 961 511,99	55 199,80	4 016 711,79

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
----------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	4 016 711,79
----------------------------------------------------	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	30 827,68		30 827,68
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	9 537 842,41		9 537 842,41
74	Subventions d'exploitation	4 146 625,45		4 146 625,45
75	Autres produits de gestion courante	892 613,65		892 613,65
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2,54	41 202,96	41 205,50
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		14 607 911,73	41 202,96	14 649 114,69

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
-----------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 649 114,69
---------------------------------------------------	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	32 527,25	0,00	32 527,25
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	2 799,36	13 996,84	16 796,20
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 495 307,09	1 495 307,09
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		35 326,61	1 509 303,93	1 544 630,54

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	1 883 217,83
-------------------------------------------------------	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 427 848,37
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	459 500,00	245 724,29	47 771,51	0,00	166 004,20
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	21 100,00	12 576,03	8 063,22	0,00	460,75
6068	Autres matières et fournitures	0,00	794,57	0,00	0,00	-794,57
611	Sous-traitance générale	64 000,00	20 582,94	8 873,20	0,00	34 543,86
6135	Locations mobilières	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	20 000,00	7 382,07	4 135,30	0,00	8 482,63
61558	Entretien autres biens mobiliers	18 000,00	5 820,10	719,38	0,00	11 460,52
6156	Maintenance	203 800,00	153 537,11	7 485,00	0,00	42 777,89
6161	Multirisques	1 300,00	1 170,80	0,00	0,00	129,20
618	Divers	28 000,00	2 250,00	0,00	0,00	25 750,00
6226	Honoraires	35 500,00	460,00	0,00	0,00	35 040,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6236	Catalogues et imprimés	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6238	Divers	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6248	Divers	18 000,00	15 863,08	0,00	0,00	2 136,92
6256	Missions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6288	Autres	16 000,00	4 504,59	18 495,41	0,00	-7 000,00
63512	Taxes foncières	26 000,00	20 783,00	0,00	0,00	5 217,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	95 500,00	89 024,31	461,02	0,00	6 014,67
6218	Autre personnel extérieur	1 300,00	973,57	0,00	0,00	326,43
6331	Versement de transport	500,00	412,13	0,00	0,00	87,87
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	200,00	164,83	0,00	0,00	35,17
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 000,00	676,72	0,00	0,00	323,28
6411	Salaires, appointements, commissions	50 900,00	45 763,74	0,00	0,00	5 136,26
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	6 000,00	5 233,66	0,00	0,00	766,34
6452	Cotisations aux mutuelles	0,00	633,60	0,00	0,00	-633,60
6453	Cotisations aux caisses de retraites	33 000,00	32 468,83	0,00	0,00	531,17
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	100,00	39,42	0,00	0,00	60,58
6458	Cotisant° autres organismes sociaux	800,00	1 553,21	386,02	0,00	-1 139,23
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	72,00	75,00	0,00	53,00
648	Autres charges de personnel	1 500,00	1 032,60	0,00	0,00	467,40
014	Atténuations de produits (4)	47 000,00	-2 138,95	23 950,53	0,00	25 188,42
739	Restitut° taxe Versement Transport	47 000,00	-2 138,95	23 950,53	0,00	25 188,42
65	Autres charges de gestion courante	12 216 741,00	10 704 252,39	747 783,67	0,00	764 704,94
6572	Subv. équipt personnes droit privé	25 000,00	24 965,34	0,00	0,00	34,66
65732	Subv. exploitat° Régions	175 000,00	87 769,01	87 000,00	0,00	230,99
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	11 999 641,00	10 576 170,33	660 783,67	0,00	762 687,00
658	Charges diverses de gestion courante	17 100,00	15 347,71	0,00	0,00	1 752,29
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		12 818 741,00	11 036 862,04	819 966,73	0,00	961 912,23
66	Charges financières (b) (5)	96 342,38	89 256,43	0,00	0,00	7 085,95
66111	Intérêts réglés à l'échéance	98 342,38	92 256,51	0,00	0,00	6 085,87
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 000,00	-3 000,08	0,00	0,00	1 000,08
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		12 915 083,38	11 126 118,47	819 966,73	0,00	968 998,18
023	Virement à la section d'investissement	2 015 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	1 565 903,58	1 495 307,09			70 596,49
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 565 903,58	1 495 307,09			70 596,49
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 580 903,58	1 495 307,09			2 085 596,49
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 580 903,58	1 495 307,09			2 085 596,49
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 495 986,96	12 621 425,56	819 966,73	0,00	3 054 594,67

CA BOULONNAIS - BUDGET TRANSPORTS URBAINS - CA - 2020

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	Pour information	0,00				
	D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1					

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	26 782,07
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	29 782,15
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-3 000,08

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
 (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
 (4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
 (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
 (6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
 (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	30 200,00	30 827,68	0,00	0,00	-627,68
64198	Autres remboursements	8 200,00	8 526,42	0,00	0,00	-326,42
6459	Rembours charges SS et prévoyance	22 000,00	22 301,26	0,00	0,00	-301,26
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	8 000 000,00	9 537 842,41	0,00	0,00	-1 537 842,41
734	Versement de transport	8 000 000,00	9 537 842,41	0,00	0,00	-1 537 842,41
74	Subventions d'exploitation	7 589 045,00	3 897 050,68	249 574,77	0,00	3 442 419,55
7472	Subv. exploitat° Régions	999 045,00	894 712,30	249 574,77	0,00	-145 242,07
7474	Subv. exploitat° Communes	0,00	84,74	0,00	0,00	-84,74
7478	Subv. exploitat° Autres EPL	0,00	169,48	0,00	0,00	-169,48
748	Autres subventions d'exploitation	6 590 000,00	3 002 084,16	0,00	0,00	3 587 915,84
75	Autres produits de gestion courante	835 539,00	892 613,65	0,00	0,00	-57 074,65
753	Comp./relèv.seuil assuj.ver.s transport	0,00	61 874,12	0,00	0,00	-61 874,12
757	Redevances des fermiers, concession..	822 639,00	822 638,79	0,00	0,00	0,21
7588	Autres	12 900,00	8 100,74	0,00	0,00	4 799,26
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		16 454 784,00	14 358 334,42	249 574,77	0,00	1 846 874,81
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	2,54	0,00	0,00	-2,54
778	Autres produits exceptionnels	0,00	2,54	0,00	0,00	-2,54
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		16 454 784,00	14 358 336,96	249 574,77	0,00	1 846 872,27
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	41 202,96	41 202,96			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	41 202,96	41 202,96			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		41 202,96	41 202,96			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		16 495 986,96	14 399 539,92	249 574,77	0,00	1 846 872,27
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 759 927,55	754 255,93	1 460 100,01	545 571,61
2111	Terrains nus	144 902,18	122 000,00	2 500,00	20 402,18
2145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	2 127 658,90	534 659,64	1 391 671,54	201 327,72
2153	Installations à caractère spécifique	84 496,00	13 921,68	25 872,00	44 702,32
2157	Aménagements matériel industriel	342 870,47	29 754,00	40 056,47	273 060,00
2188	Autres immobilisations corporelles	60 000,00	53 920,61	0,00	6 079,39
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	525 927,11	280 507,57	41 701,67	203 717,87
2313	Constructions	55 632,42	0,00	32 509,44	23 122,98
2315	Installat°, matériel et outillage techni	420 294,69	263 711,37	9 192,23	147 391,09
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	16 796,20	0,00	33 203,80
18001	Opération d'équipement n° 18001 (3)	2 739 425,73	2 634 910,66	0,00	104 515,07
Total des dépenses d'équipement		6 025 280,39	3 669 674,16	1 501 801,68	853 804,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	302 700,62	291 837,83	0,00	10 862,79
1641	Emprunts en euros	302 700,62	291 837,83	0,00	10 862,79
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		302 700,62	291 837,83	0,00	10 862,79
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 327 981,01	3 961 511,99	1 501 801,68	864 667,34
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	41 202,96	41 202,96		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	41 202,96	41 202,96		0,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	12 666,66	12 666,66		0,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	12 627,00	12 627,00		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	15 909,30	15 909,30		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	50 000,00	13 996,84		36 003,16
2145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	50 000,00	13 996,84		36 003,16
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		91 202,96	55 199,80		36 003,16
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 419 183,97	4 016 711,79	1 501 801,68	900 670,50
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	905 062,56	32 527,25	882 942,70	-10 407,39
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	304 989,02	5 966,70	299 022,32	0,00
1312	Subv. équipt Régions	27 309,46	6 560,55	0,00	20 748,91
1313	Subv. équipt Départements	65 000,00	20 000,00	76 156,30	-31 156,30
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	359 078,08	0,00	359 078,08	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	148 686,00	0,00	148 686,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	2 799,36	0,00	-2 799,36
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	2 799,36	0,00	-2 799,36
Total des recettes d'équipement		905 062,56	35 326,61	882 942,70	-13 206,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		905 062,56	35 326,61	882 942,70	-13 206,75
021	Virement de la section d'exploitation	2 015 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	1 565 903,58	1 495 307,09		70 596,49
28131	Bâtiments	203 337,84	203 337,84		0,00
28138	Autres constructions	7 750,00	7 750,00		0,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	78 538,77	84 132,28		-5 593,51
28153	Installations à caractère spécifique	12 798,81	13 086,81		-288,00
28157	Aménagements des matériels industriels	230 466,31	230 466,31		0,00
28182	Matériel de transport	1 015 289,06	938 811,06		76 478,00
28188	Autres	17 722,79	17 722,79		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 580 903,58	1 495 307,09		2 085 596,49
041	Opérations patrimoniales (6)	50 000,00	13 996,84		36 003,16
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	13 996,84		36 003,16
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 630 903,58	1 509 303,93		2 121 599,65
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 535 966,14	1 544 630,54	882 942,70	2 108 392,90
Pour information		1 883 217,83			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18001 (1)
LIBELLE : PROGRAMME ACQUISITION BUS 2013-2020

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
DEPENSES		2 739 425,73	A	2 634 910,66	0,00	104 515,07	B	4 595 484,93
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles	2 739 425,73		2 634 910,66	0,00	104 515,07		4 595 484,93
2182	Matériel de transport	2 739 425,73		2 634 910,66	0,00	104 515,07		4 595 484,93
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-2 634 910,66	D-B	-4 595 484,93

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					5 290 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					5 290 000,00									
155 / 20110213	CAISSE D'EPARGNE DU P.D.C.	22/12/2011	31/01/2012	01/06/2013	1 500 000,00	F		4,510	4,529	EUR	A	P	O	A-1
156 / 1211428	CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	22/12/2011	02/04/2012	01/08/2012	1 150 000,00	V	LEP	4,100	2,911	EUR	T	C	O	A-2
169 / 1719/102/001	SOCIETE GENERALE	11/08/2017	01/09/2017	01/12/2017	2 640 000,00	F		1,580	0,000	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

CA BOULONNAIS - BUDGET TRANSPORTS URBAINS - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					5 290 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 587 978,76					291 837,83	92 256,51	0,00	26 782,07
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 587 978,76					291 837,83	92 256,51	0,00	26 782,07
155 / 20110213	N	0,00	A-1	823 302,36	6,41	F		4,510	98 206,69	41 560,06	0,00	21 848,87
156 / 1211428	N	0,00	A-2	498 333,35	6,33	C	LEP	2,600	76 666,66	13 114,81	0,00	1 924,30
169 / 1719/102/001	N	0,00	A-1	2 266 343,05	16,67	F		1,580	116 964,48	37 581,64	0,00	3 008,90
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 587 978,76					291 837,83	92 256,51	0,00	26 782,07

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
156 / 1211428	CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	1 150 000,00	498 333,35	2	15,25		LEP + 1,35	LEP + 1,35	14 950,00		2,600	13 114,81	0,00	13,89
TOTAL (A)		1 150 000,00	498 333,35						14 950,00			13 114,81	0,00	13,89
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		1 150 000,00	498 333,35						14 950,00			13 114,81	0,00	13,89

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	1	0	0	0
	% de l'encours	86,11	13,89	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	3 089 645,41	498 333,35	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 600.00 €	2011-01-31

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	15	30/01/2011
L	Appareil de levage - ascenseurs	15	30/01/2011
L	Appareils de laboratoire	10	30/01/2011
L	Autres agencements et aménagements de terrains	30	31/01/2011
L	Bâtiments, construction	20	31/01/2011
L	Bâtiments spécifiques avec installations techniques (dépôt d'autobus)	35	31/01/2011
L	Bâtiments légers, abris (abribus.)	10	31/01/2011
L	Camions et véhicules industriels (autobus)	15	31/01/2011
L	Constructions, bâtiments	20	31/01/2011
L	Equipements de cuisine	15	31/01/2011
L	Frais d'étude - Frais de recherche et développement	5	31/01/2011
L	Installation de voirie (Candélabres.)	30	31/01/2011
L	Installations et appareils de chauffage	15	31/01/2011
L	Logiciels	2	31/01/2011
L	Matériel de bureau	5	31/01/2011
L	Matériel Informatique	5	31/01/2011
L	Matériels classiques	10	31/01/2011
L	Mobilier	10	31/01/2011
L	Plantations	20	31/01/2011
L	Voitures	5	31/01/2011
L	Station Bus	30	16/12/2020
L	Sanitaires en bout de ligne	20	16/12/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		343 903,58	333 040,79
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		302 700,62	291 837,83
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	302 700,62	291 837,83
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		41 202,96	41 202,96
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	41 202,96	41 202,96
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	333 040,79	1 501 801,68	0,00	1 834 842,47

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 580 903,58	1 495 307,09
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		3 580 903,58	1 495 307,09
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28131	Bâtiments	203 337,84	203 337,84
28138	Autres constructions	7 750,00	7 750,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	78 538,77	84 132,28
28153	Installations à caractère spécifique	12 798,81	13 086,81
28157	Aménagements des matériels industriels	230 466,31	230 466,31
28182	Matériel de transport	1 015 289,06	938 811,06
28188	Autres	17 722,79	17 722,79
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	2 015 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 495 307,09	882 942,70	1 883 217,83	0,00	4 261 467,62

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 834 842,47
Ressources propres disponibles	IV	4 261 467,62
Solde	V = IV – II (3)	2 426 625,15

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A5.3.1

A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.3.2

A5.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
27/01/2020	SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE 2020	423 398,27	0,00	30
31/01/2020	F 11000R119041895 MARCHE 2019/042 MODIF ARRET MASS	30 984,40	0,00	30
31/01/2020	F 11000R119041897 MARCHE 2019/042 MODIF ARRET SPLI	9 150,50	0,00	30
07/02/2020	FA 19120141 MARCHE 2018/013 AUTOMATE DEPOT RECETTE	27 149,00	0,00	10
04/03/2020	FAC 0056149111 - 1 AUTOBUS STANDARD IVECO TECTOR 7	329 110,86	0,00	15
04/03/2020	FAC 0056149110 - 1 AUTOBUS STANDARD IVECO TECTOR 7	329 110,86	0,00	15
04/03/2020	FAC. 0056169881 - 1 AUTOBUS STANDARD IVECO TECTOR	329 110,86	0,00	15
09/03/2020	FAC 5100050237 MARCHE 2015/578 FOURNITURE ET POSE	18 334,62	0,00	30
16/03/2020	FA. 11000R120003735 - MODIFICATION ILOT RUE PERCIE	32 665,50	0,00	30
16/03/2020	FAC 5100050343 MARCHE 2015/578 REPOSE ABRI NON PUB	1 848,75	0,00	30
25/05/2020	F 11000R120006777 MISE AUX NORMES ARRET CAPECURE	15 783,30	0,00	30
30/06/2020	CAB/FAC. 0056554613 DU 17/06/2020 - HEULIEZ BUS	251 068,64	0,00	15
30/06/2020	CAB/FAC. 0056554613 DU 17/06/2020 - HEULIEZ BUS	800,00	0,00	15
30/06/2020	CAB/FAC. 0056554612 DU 17/06/2020 - HEULIEZ BUS	251 068,64	0,00	15
30/06/2020	CAB/FAC. 0056554612 DU 17/06/2020 - HEULIEZ BUS	800,00	0,00	15
30/06/2020	CAB/FAC. 0056554615 DU 17/06/2020 - HEULIEZ BUS	244 177,03	0,00	15
30/06/2020	CAB/FAC. 0056554615 DU 17/06/2020 - HEULIEZ BUS	800,00	0,00	15
30/06/2020	CAB/FAC. 0056554614 DU 17/06/2020 - HEULIEZ BUS	244 177,03	0,00	15
30/06/2020	CAB/FAC. 0056554614 DU 17/06/2020 - HEULIEZ BUS	800,00	0,00	15
24/07/2020	FACT 624 ACCESSIBILITE ARRETS BUS ARMATIS ET LEO D	2 494,30	0,00	30
05/08/2020	FAC. 0056693784 DU 23/07/2020 - CARTE GRISE	2,76	0,00	1
05/08/2020	FAC. 0056693785 DU 23/07/2020 CARTE GRISE	2,76	0,00	1
20/08/2020	FAC 3432 - POSE ABRI ARRET LES SERRES A HESDIGNEUL	3 274,70	0,00	10
27/08/2020	FAC 56785850 - 1 AUTOBUS STANDARD EVOBUS CITARO C2	326 940,61	0,00	15
27/08/2020	FAC 56785851 - 1 AUTOBUS STANDARD EVOBUS CITARO C2	326 940,61	0,00	15
02/09/2020	FAC 0056801737 - 40 VELOS ELECTRIQUES VITALY 26 MI	53 920,61	0,00	0
07/10/2020	F CFA-VS2009-0032 - SAM POUR SAEIV BILLETTIQUE	2 605,00	0,00	10
19/11/2020	FAC 3588 - ABRI BOIS ARRET FORT MAHON CASTORS BAIN	2 650,00	0,00	10
09/12/2020	FAC 3635 FOURNITURE ET POSE ABRIS BUS ARRET ESPREE	2 948,49	0,00	10
09/12/2020	FAC 3637 ABRI BOIS POUR STOCK	2 100,00	0,00	10
09/12/2020	FA 3636 FOURNITURE ET POSE ABRI BOIS ARRET BOUDOIR	2 948,49	0,00	10
22/03/2021	SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE 2021	13 996,84	0,00	30
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		3 281 163,43	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0.00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6572			PEREIRA ANABELA MARIA	Personne physique	200,00
6572			RIGAUD YVES	Personne physique	100,00
6572			LAPIERE LOUISE	Personne physique	100,00
6572			FUZELLIER COFFRE LAURENT	Personne physique	200,00
6572			CARLIER GWENAELLE	Personne physique	100,00
6572			HOLARD PETIT PHILIPPE	Personne physique	200,00
6572			HANTUTE LUDOVIC	Personne physique	100,00
6572			MAHIEU ERIC	Personne physique	200,00
6572			DEMILLY PATRICIA	Personne physique	200,00
6572			GIRARDIN ISABELLE	Personne physique	149,70
6572			GRUJON VERONIQUE FENOT	Personne physique	200,00
6572			QUENNESSON SABINE	Personne physique	200,00
6572			VIERA LINE	Personne physique	200,00
6572			WARNER MARIE ALBERTE	Personne physique	200,00
6572			BLANPAIN DUMONT EMMANUEL ANNE	Personne physique	400,00
6572			DUREISSEIX LAURENT	Personne physique	200,00
6572			KUCHTA LAURENCE	Personne physique	200,00
6572			KLAMKA XAVIER	Personne physique	200,00
6572			CARON OLIVIER	Personne physique	194,97
6572			COQUELLE AURELIE	Personne physique	200,00
6572			CULEMBOURG NATHALIE	Personne physique	100,00
6572			HURET STEPHANE MARIE JOSE	Personne physique	200,00
6572			LE MASSON FRANCOIS	Personne physique	100,00
6572			PALFART ELISABETH	Personne physique	200,00
6572			PAQUE LAURENT	Personne physique	200,00
6572			DUMONT DELPIERRE JENNIFER	Personne physique	164,70
6572			CROQUELOIS	Personne physique	200,00
6572			MARC-ANTOINE EMMANUEL		
6572			PHILIPPEAU GENEVIEVE	Personne physique	200,00
6572			BARA CHRISTELLE	Personne physique	200,00
6572			CARON EDDY	Personne physique	100,00
6572			DELPIERRE FANCHON MARTINE	Personne physique	200,00
6572			DESCHARLES PASCAL	Personne physique	200,00
6572			LEGRAND ERIC CAROLINE	Personne physique	200,00
6572			LEGROUX DEVEYER SERGE FLORENCE	Personne physique	200,00
6572			DIKIEFU MINATADI JELVHIN	Personne physique	200,00
6572			FOUTREN OLIVER	Personne physique	200,00
6572			SPILMONT HELENE	Personne physique	200,00
6572			LONGAVESNE REMONT ELISABETH	Personne physique	200,00
6572			CAPELLE GEOFFREY	Personne physique	200,00
6572			CARON THIERRY	Personne physique	200,00
6572			BUTEL SYLVAIN	Personne physique	200,00
6572			GENNEBAUD OLIVIER	Personne physique	200,00
6572			CHAUVIN PATRICIA	Personne physique	200,00
6572			DUMONT CATHERINE	Personne physique	100,00
6572			EVARD STEPHANIE	Personne physique	200,00
6572			LERAT ANNE	Personne physique	200,00
6572			DUBOIS MAMETZ GILDAS STEPHANIE	Personne physique	293,40
6572			FORTIN SARAH	Personne physique	200,00
6572			RADENNE ANNE	Personne physique	200,00
6572			DENNEULIN CLAUDE	Personne physique	200,00
6572			CHOCHOY MARIE-PIERRE	Personne physique	200,00
6572			OWENS SANDRINE	Personne physique	200,00
6572			GARRET LOUISE	Personne physique	100,00
6572			JULIEN SYLVIE	Personne physique	200,00
6572			HARLE LAURENCE	Personne physique	200,00
6572			LELEU LUCIE	Personne physique	200,00
6572			ALLAN NADINE	Personne physique	200,00
6572			PATIN DAVID	Personne physique	200,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6572			FOURCROY CELINE	Personne physique	200,00
6572			ALOY NATHALIE	Personne physique	200,00
6572			DESCARLES FABIENNE	Personne physique	200,00
6572			POUILLY GUILLAUME	Personne physique	200,00
6572			GOLIOT EVELYNE	Personne physique	200,00
6572			MALFOY GERARD	Personne physique	100,00
6572			DESMIDT JOEL	Personne physique	400,00
6572			DELPLANQUE REMI	Personne physique	149,70
6572			ALGLAVE PHILIPPE	Personne physique	200,00
6572			BUTEL MAXIME	Personne physique	200,00
6572			TELLIER BEUTIN ERIC	Personne physique	400,00
6572			LELEU THIERRY	Personne physique	200,00
6572			VALOIS BRUNO	Personne physique	200,00
6572			CHRETIEN VERONIQUE	Personne physique	200,00
6572			LEDEZ PHILIPPE	Personne physique	200,00
6572			FENOT FABRICE	Personne physique	200,00
6572			DERETZ FLORENCE	Personne physique	149,70
6572			GAGNEUR FLORANCE	Personne physique	200,00
6572			PARSY LAURENT	Personne physique	200,00
6572			FONSECA SEBASTIEN	Personne physique	200,00
6572			BRANLY CAROLE	Personne physique	200,00
6572			JORE EMMANUEL	Personne physique	200,00
6572			HEROUART - CHEBREK CHRISTOPHE - DALILA	Personne physique	400,00
6572			PRUDHOMME TIPHAINE	Personne physique	200,00
6572			BAYEUX JONATHAN	Personne physique	104,70
6572			BAILLET FRANCIENNE	Personne physique	200,00
6572			MAILLARD LUDOVIC	Personne physique	200,00
6572			HOULBREQUE VERONIQUE	Personne physique	200,00
6572			SABLON CATHY	Personne physique	200,00
6572			CHOCHOY LELEU NATHALIE	Personne physique	200,00
6572			CARIN MONIQUE	Personne physique	200,00
6572			QUENU TASSART	Personne physique	200,00
6572			MERLIN REGIS	Personne physique	194,97
6572			DUPONT ANTHONY	Personne physique	200,00
6572			PORQUET NICOLAS	Personne physique	200,00
6572			BARBARE ELODIE	Personne physique	200,00
6572			BATTEUR MATTHIEU	Personne physique	180,00
6572			BOHAIN ISABELLE	Personne physique	200,00
6572			CLEMENT SANDRINE	Personne physique	179,70
6572			KUSCHNICK MASSET VALERIE	Personne physique	200,00
6572			BLANGY-BEAUVAIS NATHALIE	Personne physique	200,00
6572			ROY CATHERINE	Personne physique	100,00
6572			BLOSSEVILLE CECILE	Personne physique	100,00
6572			LEROY SEVERINE	Personne physique	194,70
6572			BLANGY PATRICIA	Personne physique	200,00
6572			BLOSSEVILLE PASCAL	Personne physique	200,00
6572			BRUNEL HUBERT	Personne physique	200,00
6572			DAUBEUF LAURENCE	Personne physique	200,00
6572			DELGRANGE VINCENT	Personne physique	360,00
6572			VEKEMANS CECILIA	Personne physique	200,00
6572			VASSEUR ERIC	Personne physique	200,00
6572			FROISSART JUYLENE	Personne physique	179,70
6572			MAC KENNA CARON JACQUES	Personne physique	200,00
6572			RASOZANANY NATHALIE	Personne physique	180,00
6572			PETIT MARIE JOSE	Personne physique	200,00
6572			MAILLARD LILIANE	Personne physique	200,00
6572			MOLMY STEPHANIE	Personne physique	200,00
6572			FIEVET PICOU AUDREY	Personne physique	100,00
6572			BART SABRINA	Personne physique	134,70
6572			DUPUREUR LUCIE	Personne physique	180,00
6572			RASOZANANY FLORINE	Personne physique	180,00
6572			VINCENT LUDOVIC	Personne physique	194,70
6572			PHILIPPOT JEAN-PHILIPPE	Personne physique	200,00
6572			TONNEL ELEONORE	Personne physique	200,00
6572			FOUTREN NATHALIE	Personne physique	200,00
6572			WADOUX ALEXANDRE	Personne physique	200,00
6572			ABOU HAIDAR SOPHIE	Personne physique	200,00
6572			DELANNOY GOMBERT	Personne physique	100,00
6572			GILLES CAROLINE SANSE STEPHANE	Personne physique	200,00

CA BOULONNAIS - BUDGET TRANSPORTS URBAINS - CA - 2020

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6572			BAILLEUL MAXIME	Personne physique	200,00
6572			GERARD BRUNO	Personne physique	200,00
6574			ADAV - ASSOCIATION DROIT AU VELO	Association	5 000,00
6574			CTB	Entreprises	10 735 985,07

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
11023 - MISE AUX NORMES QUAIS BUS	2 290 946,99	0,00	2 290 946,99	2 690 946,99	100 000,00	200 000,00	100 000,00
13024 - PROGRAMME ACQUISITION BUS	7 503 433,76	0,00	7 503 433,76	5 003 433,76	2 500 000,00	0,00	2 500 000,00
2013-2020 STATION CENTRALE BUS	1 888 400,00	0,00	1 888 400,00	1 888 400,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique pal 1 cl	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à HOTEL COMMUNAUTAIRE (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> - TRANSPORTS URBAINS	CTB	COMPAGNIE DE TRANSPORT BOULONNAIS	SAS	12 196 141,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	99 191 062,15	76 391 870,50	0,00	76 391 870,50
RECETTES	99 191 062,15	75 912 496,16	0,00	75 912 496,16
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	33 425 205,04	13 620 625,14	5 733 031,37	19 353 656,51
RECETTES	33 425 205,04	15 506 994,89	1 444 672,56	16 951 667,45

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET BUDGET EAU / Numéro SIRET : 24620072900068				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 300 240,19	674 013,14	0,00	674 013,14
RECETTES	1 300 240,19	1 078 475,95	0,00	1 078 475,95
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 135 852,04	520 915,04	437 715,33	958 630,37
RECETTES	1 135 852,04	603 917,04	10 000,00	613 917,04

BUDGET BUDGET ASSAINISSEMENT / Numéro SIRET : 24620072900076				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	12 413 330,08	3 912 660,54	0,00	3 912 660,54
RECETTES	12 413 330,08	6 766 540,41	0,00	6 766 540,41
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	15 480 328,57	4 756 736,40	966 745,81	5 723 482,21
RECETTES	15 480 328,57	4 835 022,40	3 265 271,05	8 100 293,45

BUDGET BUDGET ASSAINISSEMENT ECONOMIQUE / Numéro SIRET : 24620072900126				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET BUDGET ECONOMIQUE / Numéro SIRET : 24620072900084				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	9 413 593,19	5 557 571,10	0,00	5 557 571,10
RECETTES	9 413 593,19	6 122 586,35	0,00	6 122 586,35
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 974 473,54	5 581 948,07	2 045 184,14	7 627 132,21

BUDGET BUDGET ECONOMIQUE / Numéro SIRET : 24620072900084				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
RECETTES	10 974 473,54	6 995 235,22	69 965,60	7 065 200,82

BUDGET BUDGET VALORISATION DES DECHETS MENAGERS / Numéro SIRET : 24620072900092				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	6 671 835,21	4 129 684,20	0,00	4 129 684,20
RECETTES	6 671 835,21	6 365 532,92	0,00	6 365 532,92
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 911 883,41	2 410 960,26	438 855,41	2 849 815,67
RECETTES	2 911 883,41	562 950,34	0,00	562 950,34

BUDGET BUDGET TRANSPORTS URBAINS / Numéro SIRET : 24620072900100				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	16 495 986,96	13 441 392,29	0,00	13 441 392,29
RECETTES	16 495 986,96	14 649 114,69	0,00	14 649 114,69
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 419 183,97	4 016 711,79	1 501 801,68	5 518 513,47
RECETTES	6 419 183,97	1 544 630,54	882 942,70	2 427 573,24

BUDGET BUDGET CENTRE NATIONAL DE LA MER / Numéro SIRET : 24620072900159				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	5 959 941,61	3 603 696,59	0,00	3 603 696,59
RECETTES	5 959 941,61	3 754 088,45	0,00	3 754 088,45
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	7 492 938,78	3 436 284,56	426 715,85	3 863 000,41
RECETTES	7 492 938,78	2 632 373,88	0,00	2 632 373,88

BUDGET BUDGET CREMATORIUM / Numéro SIRET : 24620072900175				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	339 924,66	287 624,84	0,00	287 624,84
RECETTES	339 924,66	252 413,38	0,00	252 413,38
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	631 110,00	145 925,01	1 424,40	147 349,41
RECETTES	631 110,00	631 090,93	0,00	631 090,93

BUDGET BUDGET PISCINE PATINOIRE / Numéro SIRET : 24620072900167				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	3 527 599,86	1 983 067,23	0,00	1 983 067,23
RECETTES	3 527 599,86	2 123 733,52	0,00	2 123 733,52
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 045 546,01	1 663 732,02	1 359 828,83	3 023 560,85
RECETTES	3 045 546,01	590 055,19	462 945,25	1 053 000,44

BUDGET BUDGET PARKING CENTRE NATIONAL DE LA MER / Numéro SIRET : 24620072900183				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	625 571,00	503 893,77	0,00	503 893,77
RECETTES	625 571,00	501 131,90	0,00	501 131,90
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	361 521,00	341 821,00	0,00	341 821,00
RECETTES	361 521,00	323 871,00	0,00	323 871,00

BUDGET BUDGET PLAISANCE / Numéro SIRET : 24620072900191				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	424 959,00	107 523,93	0,00	107 523,93
RECETTES	424 959,00	379 958,76	0,00	379 958,76
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 407 233,00	2 563 445,93	67 297,50	2 630 743,43
RECETTES	3 407 233,00	2 264 575,40	100 000,00	2 364 575,40

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	156 364 043,91	110 592 998,13	0,00	110 592 998,13
RECETTES	156 364 043,91	117 906 072,49	0,00	117 906 072,49
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	85 285 275,36	39 059 105,22	12 978 600,32	52 037 705,54
RECETTES	85 285 275,36	36 490 716,83	6 235 797,16	42 726 513,99
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	241 649 319,27	149 652 103,35	12 978 600,32	162 630 703,67
TOTAL AGREGE DES RECETTES	241 649 319,27	154 396 789,32	6 235 797,16	160 632 586,48

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 59
 Nombre de membres présents : 57
 Nombre de suffrages exprimés : 56
 VOTES :
 Pour : 55
 Contre : 1
 Abstentions : 0

Date de convocation : 25/06/2021

Présenté par (1) Président ,
 A Boulogne sur mer le 01/07/2021
 (1) Président ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Communautaire
 A Boulogne sur mer , le 01/07/2021
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ACCARY Dany	
BARBARIN Olivier	
BARDEAUX Sandrine	
BEAUJARD Philippe	
BENTZ Thierry	
BERNARDINI Sylvie	
BOURGEOIS Stéphane	
BOUTLEUX Guy	
BUHAGIAR Denis	
CARON Caroline	
CARTON Olivier	
CHOCHOIS Sébastien	
COLLAS-HURTREL Laurence	
COPPIN Patrick	
COUQUET Claude	
CUVILLIER Frédéric	
DECAIX Maxence	
DEGREMONT Jean-Michel	
DERUY Martine	
DRUJENT Lydie	
DUCLOY Didier	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

DUHAUTOY Dominique	
DUMAINE Bertrand	
ETIENNE Jean-Claude	
FARRANDS Joël	
FEUTRY Guy	
FONTAINE Patricia	
FOURCROY Christian	
GODEFROY Dominique	
GOSELIN Bruno	
HENNEQUIN Yves	
HINGREZ-CEREDA Mireille	
JORDENS Evelyne	
JULIEN-PEUVION Paulette	
JULES Raphaël	
LANCEZEUX Cassandra	
LANNOY Jacques	
LAPLACE Roselyne	
LE LAN Anne	
LEBLOND Guillaume	
LEBON Pascale	
LECLERCQ Hervé	
LEDVIN Jimmy	
LEMAIRE Nathalie	
LEROUGE Nadine	
LOGIE Antoine	
LOIRE Gwenaëlle	
MAILLARD Lucie	
PASSEBOSC Brigitte	
PONCHEL Chantal	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

POQUET Catherine	
QUETU Serge	
SUSLAMARE Grégory	
TAUBREGEAS Jean-Renaud	
TIERTANT Hélène	
VACHE Jean-Marie	
VINCENT Jean-Louis	

Certifié exécutoire par (1) Président , compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/07/2021, et de la publication le 12/07/2021
A Boulogne sur mer,le 01/07/2021

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : L'assemblée délibérante .